



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 MAI 2022

Date de la convocation : 10 mai 2022

Nombre de délégués

- en exercice : 32

- présents : 28

votants : 31

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-quatre mai, à dix-neuf heures, les membres du conseil de la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin, légalement convoqués, se sont réunis publiquement en la Salle Georges Brassens de Saint-Benoît-du-Sault, sous la présidence de Mathieu MOREAUX, Président.

Présents : Laurent ALLILAIRE, Michèle BALLET, Thierry BARBIER, Marcel BOURGOIN, Christian BREC, Stéphane CALARD, Christine DEJOIE, Robert DIEZ-POMMARES, Marie-Laure FRISCH, Philippe GOURLAY, Spike GROËN, Jean IMBERT, Paul JEANNEAU, Hubert JOUOT, Jacqueline LAROCHE, Laurent LAROCHE, Nathalie LAURENCIER, David MARDHEL, Mathieu MOREAUX, Alain NEVIÈRE, Alain OVAN, Gilbert PIPEREAU, Brigitte PONCEAU, Christelle RAOUI, Corinne SOULAS, Jean-Louis TOUZEAU, Gilles TOUZET, Frédérique VRIGNAT.

Pouvoirs : Sabine AVRIL à Marie-Laure FRISCH, Suzanne MARCHAND à Laurent LAROCHE, Jean-Christophe PLANTUREUX à Jean-Louis TOUZEAU.

Absent / Excusé : Laurent ROULLET.

Membres suppléants présents : Jean-Paul BUGEAUD, Marie-Claude PAUTE, Christophe SCHAUER.

Absents / Excusés : Catherine HUBERT, Daniel PATRIGEON, Eric VAN RIET.

Ordre du jour :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2022 ;
3. Présentation des chargés de mission « urbanisme et aménagement du territoire » et « communication et numérique ;
4. Choix de la maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de la maison du gouverneur à Saint-Benoît-du-Sault ;
5. Fonds de concours : attribution à la Commune de Dunet ;
6. Local commercial ZA « A » de Saint-Benoît-du-Sault : signature d'un nouveau bail et fixation du prix de location ;
7. Projet de magasin automatique libre-service en centre bourg à Saint-Hilaire-sur-Benaize : modification du plan de financement ;
8. Avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens 2021 - 2023 entre la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin et l'Office de Tourisme Intercommunautaire Destination Brenne ;
9. Participation au financement de deux panneaux de départ des itinéraires de randonnée ;
10. Participation au financement du balisage et des barres d'attache dans le cadre de la mise en place de la Route Européenne d'Artagnan ;
11. Renouvellement du poste de chargé de mission « Patrimoine » ;
12. Modification des commissions thématiques intercommunautaires et représentations ;
13. Changement d'adresse des bureaux administratifs de la Communauté de Communes ;
14. Mobilisation des collectivités pour la formation de 200 médecins supplémentaires en Région Centre-Val de Loire ;
15. Questions et informations diverses.

La séance a été précédée sur place par une présentation par Jérôme DESCOUX et Alain NEVIÈRE du circuit patrimonial valorisant le centre historique de Saint-Benoît-du-Sault : implantation d'une signalétique descriptive et d'un fléchage de jalonnement et édition d'un dépliant présentant les différents parcours de découverte pédestre du village (document disponible au bureau de tourisme et à la mairie).

Le Président accueille et souhaite la bienvenue à Christophe SCHAUER qui remplace Pascal AUFRERE pour la commune de Saint Gilles.

Il propose, suite à sa rencontre avec la Sous-Préfète, de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Demande de DETR et DSIL 2022 – Réhabilitation thermique du bâtiment d'entreprise Asformia.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte la modification de l'ordre du jour ci-dessus présentée.

1. Secrétaire de séance : *Alain NEVIÈRE avec le renfort de Nathalie LAURENCIER.*

Voté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2022

PAS d'observations.

Le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2022 à Saint-Gilles est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation des chargés de mission « urbanisme et aménagement du territoire » et « communication et numérique »

Alexandre KRESSMAN est recruté en tant que chargé de mission contractuel « urbanisme et aménagement du territoire » pour une durée de 18 mois via le dispositif Volontaire Territorial Administratif. Ses missions sur le PLUI l'amèneront à travailler en binôme avec Marie-Laure FRISCH. Le 22 juin est prévue une réunion publique d'information. La présentation du PADD sera assurée par le bureau d'études Cittanova qui en profitera pour récolter les remarques des participants. L'autre volet des missions de Alexandre concernera l'aménagement du territoire, l'habitat et le logement en lien étroit avec les élus et de nombreux partenaires associés.

Anne AUGER est recrutée en tant que chargée de mission « communication et numérique », elle aussi agent contractuel pour une durée de 18 mois, dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services. Ses premières missions identifiées concerneront l'enrichissement du site internet de la CDC, l'étude comparative des tablettes et logiciels dont seront dotés les conseillers communautaires, la mise en concurrence de l'application intra-muros avec des applications comparables et la communication sur les réseaux sociaux.

4. Choix de la maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de la maison du gouverneur à Saint-Benoît-du-Sault

Le Président expose que dans l'objectif de démarrer les travaux avant la fin 2022 l'agence Crescendo a procédé à l'étude comparative des offres des entreprises. Il a été convenu que le choix serait confié au Président en fonction du résultat de l'analyse comparative destinée à départager les 2 offres très proches l'une de l'autre, toujours dans le respect d'un budget maxi de 60 000 €. Cette consultation complémentaire des 2 cabinets, l'un de l'Indre et l'autre de région parisienne, constitués tous 2 en groupement d'entreprises de différentes technicités et domaines d'intervention devrait permettre d'obtenir une réduction.

A une question de Christian BREC sur le financement global de l'opération Mathieu MOREAUX précise que la DETR sera ventilée sur 2022 et 2023. Au total l'Etat pourrait mobiliser 450 000 € au regard d'une enveloppe maximale estimée à 900 000 € de travaux, laquelle pourrait être inférieure en fonction du résultat de l'appel d'offres à lancer auprès des entreprises.

A la remarque de Paul JEANNEAU qui suggère qu'une commission pourrait accompagner le Président ; celui-ci répond que ce n'est pas nécessaire, le rapport du bureau d'études peut suffire et éviter de rallonger les délais.

Voté à l'unanimité.

5. Fonds de concours : attribution à la commune de Dunet

La délibération de la commune manquait au dossier, faute d'une réunion du conseil.

Le Président rappelle le règlement du fonds de concours qui, sur une dépense de 7 679,77 € permet d'attribuer 20% soit 1 535,95 €.

Nathalie LAURENCIER précise que la réfection de la porte d'entrée de l'église peut paraître chère mais que le travail est compliqué (porte à double battant surmontée d'une ogive) d'où le recours à une entreprise spécialisée de la Creuse.

Voté à l'unanimité moins Nathalie LAURENCIER qui ne prend pas part au vote.

6. Local commercial ZA « A » de Saint-Benoît-du-Sault : signature d'un nouveau bail et fixation du prix de location

L'examen de ce dossier est l'occasion de reconnaître le travail relationnel efficace mené par Guillaume PHANUEL. Suite à la restitution du bâtiment consécutive au décès brutal du garagiste et aux échanges avec 3 entreprises intéressées par sa reprise, la commission économie a retenu la candidature de la société Protek intervenant en métallerie, serrurerie, aménagement intérieur... pour un chiffre d'affaires annuel d'environ 500 000 €. Celle-ci accepte de conserver le loyer mensuel actuel, 419,80 € HT et envisage la création de 2 emplois.

Voté à l'unanimité.

7. Projet de magasin automatique libre-service en centre bourg à Saint-Hilaire-sur-Benaize : modification du plan de financement

Marie-Laure FRISCH signale un oubli dans le plan de financement approuvé lors du précédent conseil communautaire, à savoir la vitrine réfrigérée pour 12 950 €, ce qui conduit à ré-évaluer la contribution de la CDC de 6 508 € à 12 145,17 €.

Alain OVAN s'inquiète de la part communale mobilisée sur ce dossier et de l'absence d'étude de marché. Marie-Laure FRISCH répond que la commune a fait bénéficier la CDC de sa part de FAR et qu'une enquête auprès de la population locale est très encourageante sur la fréquentation future du magasin. Elle insiste sur la prise en considération d'un service apporté 24 h/24 et 7 jours/7.

Christian BREC souligne le risque de créer un précédent : tous les commerces en vente dans les communes n'ont pas vocation à être gérés par la CDC. Spike GROEN le rejoint en faisant observer que l'erreur d'estimation fait doubler la participation de la CDC, augmentant le risque de ne pas pouvoir récupérer la mise de fonds par les loyers.

Laurent LAROCHE estime que l'opération ne devra se faire qu'après engagement des producteurs à louer les casiers proposés.

Voté à l'unanimité moins les deux voix des délégués de Saint-Hilaire-Sur-Benaize qui ne prennent pas part au vote.

8. Avenant n° 1 à la convention d'objectifs et de moyens 2021 – 2023 entre la Communauté de Communes Marche Occitane – Val d'Anglin et l'Office de Tourisme Intercommunautaire Destination Brenne

Le Président propose de reconduire à l'identique le montant voté pour 2021 soit 23 608 € puisque les termes de la convention signée pour 3 ans restent identiques pour 2022.

Voté à l'unanimité.

9. Participation au financement de deux panneaux de départ des itinéraires de randonnées

Le PNR Brenne a mis en place une signalétique valorisant les parcours de randonnée considérés comme emblématiques sur les communes le constituant. Une première tranche a permis de financer l'installation de 51 panneaux. Pour les 18 panneaux restant les diverses Communautés de communes sont sollicitées pour compléter le financement régional mobilisé via le CRST. Pour la MOVA cela concerne l'équipement de Prissac et Tilly pour une participation communautaire évaluée à 259,54 €.

Alain NEVIERE exprime le souhait que les 10 communes MOVA hors PNR soient dotées de panneaux similaires. La commission tourisme sera chargée de préparer et estimer le projet.

Voté à l'unanimité.

10. Participation au financement du balisage et des barres d'attache dans le cadre de la mise en place de la Route Européenne d'Artagnan

L'itinéraire équestre « Route Européenne d'Artagnan » est en cours d'aménagement. Il traverse plusieurs communes de la CDC. Celle-ci est sollicitée pour autofinancer la part non prise en compte dans le CRST à hauteur de 674,86 € correspondant à la fourniture de 75 panneaux de jalonnement et 3 barres d'attache (Seillant, étang de Chaillac et Château Guillaume). Frédérique VRIGNAT souhaite que Chalais bénéficie également d'une barre d'attache en bas du bourg près de la rivière.

Voté à l'unanimité.

11. Renouvellement du poste de chargé de mission « Patrimoine »

A la question de Gilles TOUZET qui demande si la présentation du projet du Prieuré entre dans ses missions le Président précise qu'une plaquette est finalisée et que des contacts sont pris avec la DRAC pour obtenir un rendez-vous. En outre Vincent a réalisé un travail conséquent d'études d'opportunité et de fonctionnement qui seront prochainement présentées aux élus.

Paul JEANNEAU qui ne connaît pas l'intérieur du Prieuré souhaiterait que soit organisée une visite pour les élus. Le Président valide cette demande et s'engage à la satisfaire avant l'été.

Il est proposé de renouveler le contrat de Vincent.

Voté à l'unanimité.

12. Modification des commissions thématiques intercommunautaires et représentations

Suite aux démissions de Michel GUILBERT et Pascal AUFRERE la composition des commissions évolue avec les entrées suivantes :

Action médico-sociale : Frédérique VRIGNAT,
Transition écologique : Christophe SCHAUER,
SMABCAC : Christophe SCHAUER,
PLUI : Frédérique VRIGNAT,
SCOT : Frédérique VRIGNAT,
Association du Prieuré : Hubert JOUOT,
Destination Brenne : Jean-Louis TOUZEAU,
Commission tourisme : Jean-Louis TOUZEAU

Voté à l'unanimité.

13. Changement d'adresse des bureaux administratifs de la Communauté de Communes

Il s'agit d'une simple régularisation administrative transférant l'adresse postale à Lignac.

Voté à l'unanimité.

14. Mobilisation des collectivités pour la formation de 200 médecins supplémentaires en Région Centre-Val de Loire

Le Conseil Régional souhaite que les CDC apportent leur soutien aux initiatives prises par la Région pour renforcer les effectifs médicaux.

Christian BREC fait remarquer que le maire d'Orléans continue à encourager par des financements directs les étudiants français en situation d'échec à aller étudier en Roumanie.

Laurent LAROCHE s'avoue peu convaincu par ces mesures qui peinent à séduire des candidats.

Voté à l'unanimité.

Point rajouté à l'ordre du jour : Demande de DETR et DSIL 2022 – Réhabilitation thermique du bâtiment d'entreprise Asformia

Le Président propose de solliciter une aide DETR complémentaire pour financer l'isolation thermique du bâtiment Asformia et espère obtenir entre 30 et 50 %.

Voté à l'unanimité.

15. Questions et informations diverses

Au retour de leur séjour à Oléron les enfants ont chaleureusement remercié la MOVA pour son aide financière.

Les services de l'Etat souhaitent réunir les élus et leur personnel pour traiter de sujets très divers le 22 juin à 15h salle des fêtes de Lignac.

Nathalie LAURENCIER regrette l'espace important des réunions de la CLECT et attend avec impatience la reprise du travail. Philippe GOURLAY lui répond qu'il attendait le retour des choix communaux sur les scénarii voirie. Il propose une réunion le 13 juin à 20h30 à Prissac.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20h20.

Prochain Conseil Communautaire à Saint-Hilaire-Sur-Benaize, date à déterminer.

Le Président, Mathieu MOREAUX

